



Département du Val d'Oise
Ville de La Frette-sur-Seine

Conseil Municipal du 30 septembre 2026
Extrait du registre des délibérations
Délibération n° D/2026/55

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 23
votants : 26

L'an deux mille vingt-six, le trente septembre à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-quatre septembre, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe AUDEBERT, Maire.

Étaient présents :

Philippe AUDEBERT, Carole BERGER-JACOB, André BOURDON, Catherine GUALIM,
Philippe BUIRON, Patricia LESAGE, Steve IDJAKIREN, Grégory BENOIT, Bernadette
VOOGSGERD, Bernard BOUTIN, Chimina NEGLOKPE, Christian TETARD, Jean
DECROIX, Laure FENOT-TETARD, Valérie THEVOT, Judith FOHRER, Nicolas TURLAN,
Alaine HOUREZ, Philippe WEISS, Stéphane RICHARD, Mikel CIORDIA, Céline RICHARD,
Célina NEIVA-LEAL

Étaient régulièrement représentés :

Julia NOJAC par Grégory BENOIT
Olivier MOULIN par Carole BERGER-JACOB
Benoist ERAVILLE par Bernadette VOOGSGERD

Était absente : Roxane AVELOT

Philippe BUIRON a été élu Secrétaire de Séance

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 2 JUIN 2026

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-15 et
suivants,

Absents à la séance du 2 juin 2026 ne prennent pas part au vote : Philippe BUIRON, Patricia
LESAGE, Alaine HOUREZ, Chimina NEGLOKPE et Nicolas TURLAN.

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

APPROUVE le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 2 juin 2026.

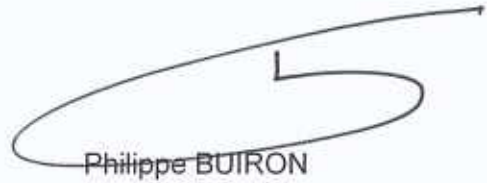
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Philippe AUDEBERT

Le Secrétaire de Séance


Philippe BUIRON

Délibération rendue exécutoire du fait de :

- Sa transmission au contrôle de légalité le : 6/10/2026
- Sa publication sur le site internet de la commune le : 6/10/2026